

RAPPEL DE PRODUIT

MERGUEZ DE VOLAILLE

Neutre

Alimentation / Viandes

Merguez de volaille

Marque : **Neutre**

Modèle ou référence : **MERGUEZ X20 HALAL SAT CP
BQ 10 MERGUEZ VOL SAT BQ 10 MERGUEZ VOL SAT
650G PF HALAL BQ 20 MERGUEZ SAT HALAL**



Publication du : 10/01/2024

- **GTIN 3299750171550 Lot 9773000360 Date limite de consommation 09/01/2024**
- **GTIN 3276440731980 Lot 9773000360 Date limite de consommation 09/01/2024**
- **GTIN 3276440732109 Lot 9773000360 Date limite de consommation 09/01/2024**
- **GTIN 3276440800891 Lot 9773000360 Date limite de consommation 09/01/2024**

Conditionnements : Barquette sous atmosphère protectrice

Date de commercialisation : 26/12/2023

Date de fin de commercialisation : 04/01/2024

Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur

Marque de salubrité : FR 69.135.001 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : Voir la liste des points de vente.

Informations complémentaires permettant d'identifier le produit : **Le produit est vendu en boucherie et en RHD.**

Motif du rappel : **Présomption de salmonelle sur la matière première.**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si

le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **22/01/2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

